

Agir Contre le cancer

ACC 26

RAPPORT DE GESTION

Exercice 2017

Dans le cadre de la mission de contrôleur de gestion que vous avez bien voulu me confier, nous avons procédé le 12 Février 2018 à une séance de travail en présence de Mme la Présidente Claire Lavayssière assistée de Mme la trésorière de l'association Marie Emmanuelle Verrier.

Le système comptable appliqué est celui d'une comptabilité de trésorerie, soit la méthode des encaissements et décaissements tenue d'après les états de banque.

Les frais de déplacements et défraiements sont abandonnés par les bénéficiaires au profit de l'association, mais ils comportent bien les justificatifs dûment annexés et visés par Mme la trésorière.

A l'examen des documents comptables et des pièces justificatives qui m'ont été présentés, je n'ai relevé aucune insuffisance ou anomalie relative à l'enregistrement ou à la présentation des dits comptes qui reflètent bien une image fidèle de votre association ACC26.

En conséquence, je peux déclarer, que j'ai pu exercer ma mission en toute liberté et je demande aux membres présents de cette assemblée générale de bien vouloir donner quitus aux comptes établis pour l'année 2017.

Fait à Romans, le 13 Février 2018.

Alain PUPEL
Contrôleur de Gestion.